R A P P O R T 1984

C

La Sauvegarde

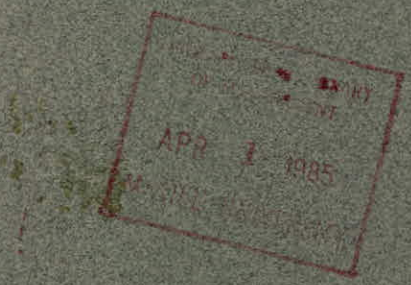

QUATRE-VINGT-TROISIÈME RAPPORT ANNUEL

pour l'exercice financier terminé le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre

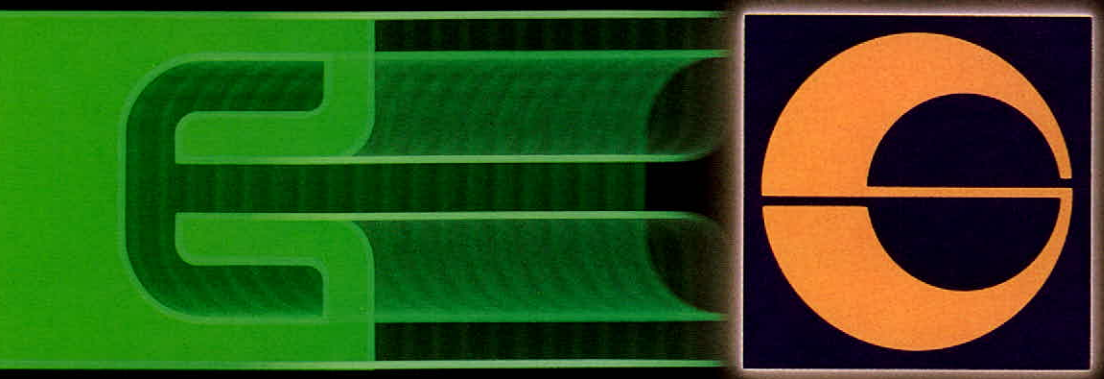

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.
président
Saint-Lambert
président du comité exécutif
membre du comité des
ressources humaines

Louis-Philippe Poulin
président du conseil
Saint-Léonard
membre du comité exécutif

Jean-Marie Ouellet
1er vice-président
Sainte-Foy
membre du comité exécutif
membre du comité des
ressources humaines

J. Roland Bellemare
2e vice-président
Louiseville
membre du comité exécutif
membre du comité de placements

Armand Piette
Berthierville
membre du comité exécutif
membre du comité de placements

Maurice Gauthier
Saint-Boniface (Man.)
membre du comité de vérification

Florent Lalonde
Welland (Ont.)
membre du comité des
ressources humaines

Raymond Gagné, notaire
Gaspé

François Giguère
Saint-Joseph de Beauce
président du comité de vérification

Emmanuel Roy
Saint-Fabien

Jean-Thomas Payeur
Beauport

Avila Bourbonnais
Montréal
membre du comité de placements

Robert Guerriero
Montréal-Nord
membre du comité de placements

Robert Coderre
Saint-Césaire
membre du comité des
ressources humaines

Roger Comeau
Brossard
membre du comité de vérification

Serge Simard
La Baie

André Roy
Waterville
membre du comité des
ressources humaines

Pierre Mercure
Val d'Or

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

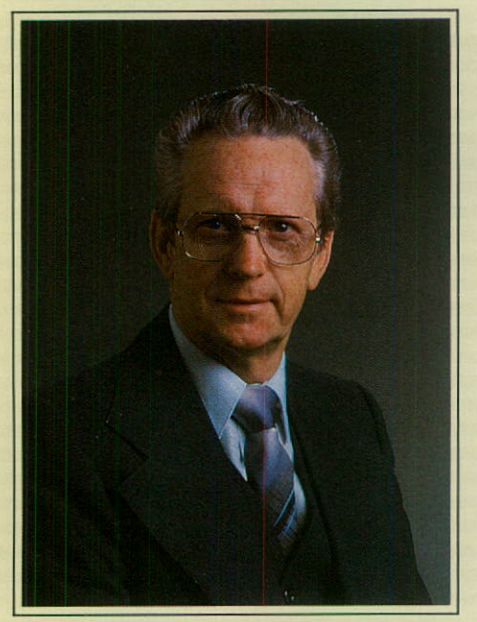

Nous sommes heureux de signaler les progrès de la compagnie en dépit de conditions difficiles rencontrées cette année; c'est la preuve manifeste de la solidité de La Sauvegarde et de sa capacité de faire face aux changements.

Les principaux événements survenus en 1984 ainsi que le rapport des activités financières de l'exercice sont l'objet de ce rapport.

Au conseil d'administration

Nous tenons tout d'abord à mentionner que Monsieur Pierre Mercure, de Val d'Or, représentant la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Abitibi a été nommé au conseil.

À la direction générale

Le conseil d'administration désignait, à sa réunion d'avril 1984, Monsieur Serge Beaudoin au poste de Vice-président directeur général de La Sauvegarde.

Muni d'une bonne formation académique et diplômé de l'Université Laval, Monsieur Beaudoin est actuaire. Il a acquis son expérience dans le secteur des assurances en franchissant divers échelons, notamment dans une grande société d'assurances américaine.

Monsieur Beaudoin a agi comme associé d'une firme d'actuaires conseils. Il fut également président de la filiale informatique de cette même société. Avant son entrée à La Sauvegarde, il était directeur général de l'Économie Mutuelle-Vie.

Acquisition de l'Économie Mutuelle-Vie

Au cours de l'exercice, l'acquisition de l'Économie Mutuelle-Vie fut certainement un événement notable.

Une première entente le 17 février 1984 prévoyait l'achat éventuel de l'Économie par La Sauvegarde une fois certaines conditions remplies. Une des principales conditions était la passation d'une loi spéciale par l'Assemblée nationale à Québec. Cette loi modifiait le statut de l'Économie Mutuelle-Vie d'une mutuelle en société à capital-actions et permettait son transfert de société à charte provinciale en société à charte fédérale. Elle fut passée le 20 juin dernier et sanctionnée le même jour.

Par la suite, les démarches menant à la fusion furent entreprises avec les ministères du revenu provincial et fédéral ainsi qu'avec le Service des assurances.

Le 7 septembre 1984, La Sauvegarde se portait acquéreure de la totalité des actions de l'Économie qui devenait, par le fait même, sa filiale à part entière.

Au début de décembre, l'Économie étant incorporée en société à charte fédérale, la fusion était maintenant permise. Un conflit de travail nous a incités à différer la date de fusion.

Le décloisonnement

Le décloisonnement a souvent fait la manchette au cours de l'année.

Au Québec, en termes de législation ou de réglementation, cela a débuté en 1983, suite aux modifications apportées par la Commission des valeurs mobilières sur la propriété et les activités des courtiers en valeurs mobilières. En juin 1984, le secteur des assurances était touché par l'approbation de la loi 75 qui élargissait considérablement les pouvoirs des sociétés d'assurances à charte québécoise.

La Sauvegarde, société à charte canadienne, est plus affectée par les changements du fédéral qui n'ont d'ailleurs pas tardé. En effet, le surintendant, par ses pouvoirs discrétionnaires, a étendu, avec l'autorisation du Ministre, les champs d'activités des sociétés d'assurances à charte fédérale mais à un niveau moins prononcé qu'au Québec en raison d'une révision complète de la loi des assurances d'Ottawa.

Ainsi, La Sauvegarde évoluera dans un secteur en rapide mutation; il sera donc important de savoir tirer profit de l'avantage que comporte la diversification du Mouvement Desjardins.

Les résultats financiers

Après avoir pris connaissance de nos résultats financiers de l'année, vous constaterez l'amélioration très sensible de nos bénéfices qui provient de nos opérations régulières. Comme le coût et les autres allocations afférents à l'acquisition de l'Économie ont été déduits en bloc de nos profits de l'année, il n'y aura plus, à l'avenir, d'autres coûts à comptabiliser.

En conclusion

Cette année, l'accent a été mis sur l'acquisition d'une autre société d'assurances dont des résultats encourageants peuvent déjà être relevés.

Pouvoir proposer des produits de qualité à notre clientèle par l'intermédiaire d'un personnel plus nombreux et bien renseigné et prendre une plus grande place dans le marché des services financiers sont toujours nos objectifs prioritaires.

Les efforts de demain sont déjà orientés dans cette voie.

Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.

LES PREMIERS EFFETS DE L'ACQUISITION

« La fusion des deux entreprises ajoutera à l'équilibre du portefeuille de La Sauvegarde par une augmentation de 40% de son volume d'assurances individuelles en vigueur. »

Déclaration de Monsieur Henri Leblond, président, en conférence de presse le 20 février 1984 lors de l'annonce de l'acquisition de l'Économie Mutuelle-Vie par La Sauvegarde.

Les graphiques ci-contre confirment la réalisation de l'énoncé plus haut en plus de faire ressortir des résultats remarquables des nouvelles ventes d'assurances et autres.

Nouvelles ventes de l'année

En millions de dollars

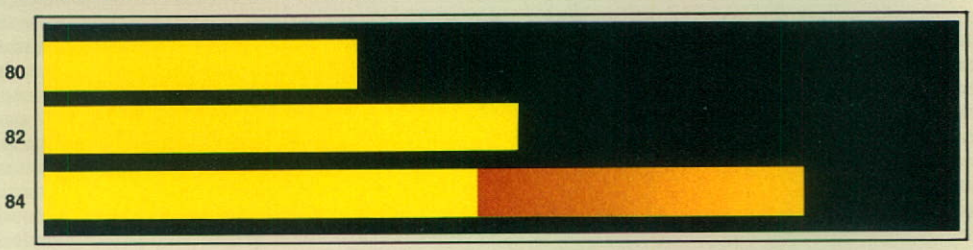

Volume			
1980	189,3 $	Consolidés	460,4 $
1982	288,7		
1984	262,9		

Revenu total

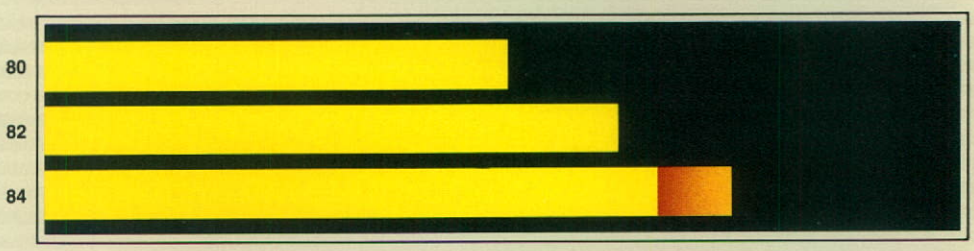

1980	99,1 $	Consolidés	145,5 $
1982	122,1		
1984	130,0		

Actif total

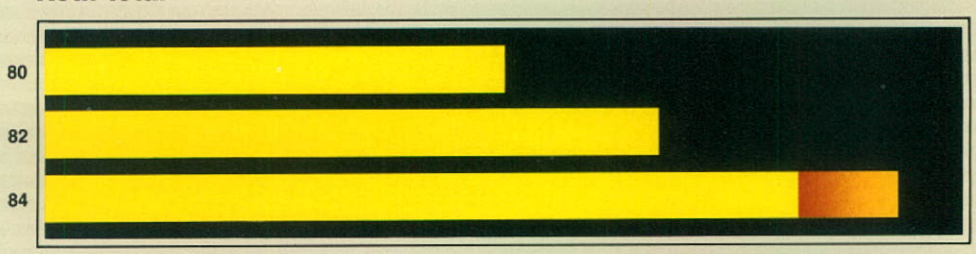

1980	294,4 $	Consolidés	543,3 $
1982	389,5		
1984	478,2		

Assurances en vigueur

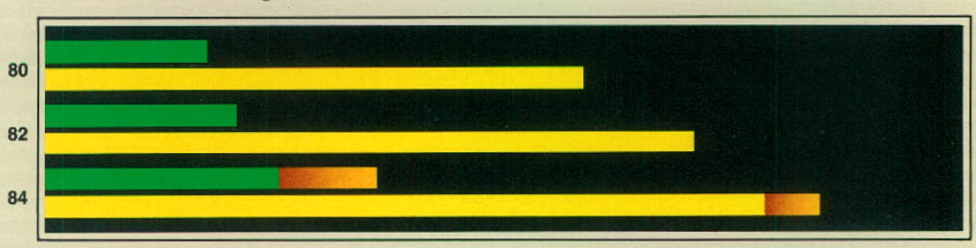

	1980	1982	1984	Consolidés
individuelles	1 024 $	1 205 $	1 487 $	**2 084 $**
collectives	3 445	4 126	4 576	**4 903**
Total	4 469 $	5 331 $	6 063 $	**6 987 $**

LE RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

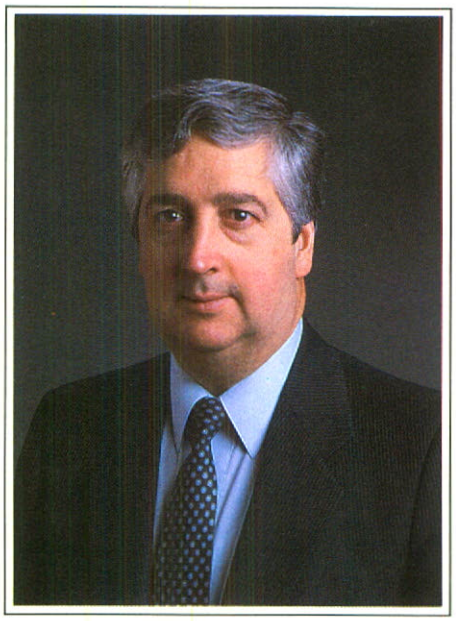

L'acquisition de l'Économie Mutuelle-Vie et sa fusion comptaient parmi les priorités de la direction de La Sauvegarde en 1984.

Comme prévu, l'acquisition s'est effectuée au début de septembre; l'intégration administrative des employés et la fusion complète n'ont cependant pû être réalisées.

Des états financiers consolidés vous sont présentés puisque l'Économie Mutuelle-Vie est une filiale à part entière de La Sauvegarde. L'état des revenus et dépenses inclut les résultats de l'Économie à compter de sa date d'acquisition, soit le 7 septembre 1984.

Afin de permettre une comparaison des résultats obtenus par La Sauvegarde, ses états non consolidés simplifiés paraissent aussi dans ce rapport.

Bien que nous puissions qualifier 1984 comme une année perturbée, elle fut tout de même excellente. Entre autres, les résultats des ventes des deux compagnies, objectif recherché par l'acquisition, a été largement atteint.

Les ventes

Malgré des services réduits occasionnés par un conflit de travail, nos équipes de ventes ont accompli des réalisations intéressantes.

Le capital assuré de 329 000 000 $ mis en vigueur par La Sauvegarde représente une augmentation de 25,9% en assurances collectives et une diminution de 13,5% en assurances individuelles. Toutefois, l'ajout de 197 000 000 $ de ventes d'assurances individuelles de l'Économie — celle-ci ne vend plus de collectif — a permis d'accroître de 51,3% les assurances-vie individuelles. Les ventes totalisent donc 526 000 000 $, soit une progression de 47,7% sur 1983.

Pour analyser de façon complète les résultats obtenus par le personnel vendeur, les ventes de rentes différées et immédiates doivent être ajoutées. Ces dernières se mesurent non pas en montant d'assurances vendues mais en montant de nouvelles primes annuelles et de primes uniques reçues. Le tableau suivant met en relief l'importance relative de chaque secteur dans les deux compagnies.

Primes annuelles vendues	
Assurances-vie:	
La Sauvegarde	2 537 700 $
L'Économie	1 206 100
	3 743 800 $
Rentes — primes uniques:	
La Sauvegarde	16 323 000 $
L'Économie	1 895 000
	18 218 000 $

Le pourcentage d'augmentation par rapport aux résultats de La Sauvegarde en 1983 est de 52,4% en assurances-vie et de 49,7% en primes uniques.

En outre, La Sauvegarde a obtenu 612 000 $ de primes annuelles sur ses contrats de rentes et 1 060 000 $ sur ses contrats d'assurances accident-maladie.

Compte tenu des contraintes rencontrées en cours d'année, nous ne pouvons qu'être fiers de nos équipes de ventes et nous les félicitons.

Les résultats

Pour la raison mentionnée plus haut, à savoir que les résultats consolidés n'incluent ceux de l'Économie qu'à compter du 7 septembre 1984, il n'est donc pas possible d'établir une comparaison avec 1983. Nous indiquerons tout de même des pourcentages d'augmentation qui permettent de constater la progression résultant de cette transaction.

Le poste le plus important, celui des revenus de primes, atteint 91 373 000 $, soit une hausse de 23,8% sur celui de La Sauvegarde en 1983.

Regardons de plus près les revenus des assurances individuelles puisqu'ils représentent l'objectif majeur visé par l'acquisition.

Primes perçues — assurances individuelles

Primes d'acquisition:	**1984**	**1983**
La Sauvegarde	2 337 000 $	2 319 000 $
L'Économie	1 022 000	
	3 359 000 $	
	augmentation de 44,8%	
Primes de maintien en vigueur:		
La Sauvegarde	10 665 000 $	9 620 000 $
L'Économie	3 492 000	
	14 157 000 $	
	augmentation de 47,2%	
Total:	17 516 000 $	11 939 000 $
	augmentation de 46,7%	

Quant aux revenus de placements, ils sont supérieurs de 26,7% à l'exercice précédent et s'élèvent à 41 976 000 $. La compétence des spécialistes de La Sauvegarde se réflète directement dans ces résultats. En effet, les revenus des fonds propres de la compagnie ont connu une progression de 9,9% alors que l'actif augmentait de 6,5%.

La répartition des revenus

La répartition des revenus a été sensiblement la même cette année qu'en 1983. Les montants versés ou alloués aux assurés sous forme de prestations ou d'augmentations de réserves sont passés de 84,4% en 1983 à 83,4% en 1984, les frais d'exploitation de 14,8% à 15,6% et les bénéfices aux assurés et aux actionnaires avant impôt et poste extraordinaire de 0,8% à 1%.

Puisqu'ils influencent fortement les résultats d'une compagnie d'assurance, les variations de l'expérience rencontrées dans le paiement des prestations sont examinées régulièrement. Cette année, un premier semestre assez difficile en assurances-vie fut suivi d'un retour à la normale. L'expérience en assurances accident-maladie n'a pas atteint le niveau souhaité mais s'est tout de même sensiblement améliorée.

Par ailleurs, les résultats consolidés sont tels qu'ils ont été anticipés. Toutefois, l'augmentation de 79,4% sur l'an dernier du bénéfice net non consolidé de La Sauvegarde avant le poste extraordinaire mérite d'être soulignée.

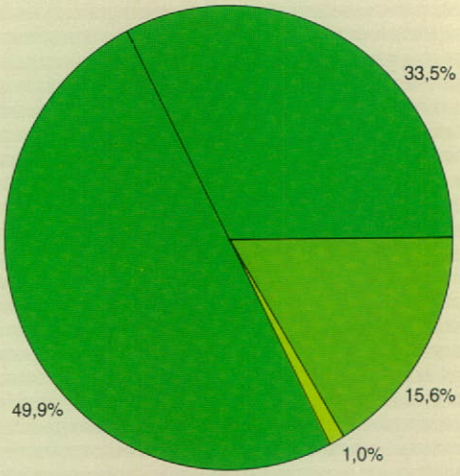

Répartition des résultats

Prestations aux assurés	49,9%
Provisions mathématiques	33,5%
Frais d'exploitation	15,6%
Bénéfices	1,0%

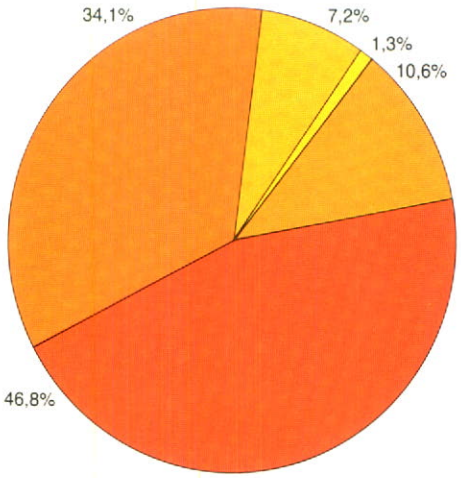

Répartition de l'actif propre

Obligations	46,8%
Hypothèques	34,1%
Actions	7,2%
Immeubles	1,3%
Autres	10,6%

Quant au poste extraordinaire de 2 730 000 $, il représente les coûts et les allocations requis pour l'acquisition de la filiale. Ces allocations sont imputables à des normes plus conservatrices exigées par le Service fédéral des assurances, normes qui nous obligent à déduire en totalité ce poste extraordinaire des bénéfices consolidés de 1984.

Le bilan

L'actif consolidé de la compagnie atteint maintenant 543 000 000 $, un accroissement de 27,4% sur 1983. Le graphique ci-contre vous en donne sa répartition, laquelle a très peu varié.

Le personnel

Nous avons pu apprécier de façon très particulière cette année la qualité des ressources humaines des deux compagnies. Elles ont su, dans des circonstances difficiles, maintenir un niveau élevé, et même amélioré dans certains cas, de services aux assurés.

Pour mieux servir la clientèle, de nouveaux produits ont été introduits et des ajustements ont été apportés à certains tarifs. L'élaboration d'un nouveau contrat de directeur de bureau régional a été complétée et celui-ci est présentement en vigueur.

Ces mesures nous ont permis de soutenir la concurrence dans un domaine en si grande évolution.

Merci à tout le personnel pour leur travail et leur dévouement hors de l'ordinaire.

Les perspectives d'avenir

Dans un avenir rapproché, nous anticipons mettre à exécution tous les programmes d'intégration et de fusion préparés en 1984. Nous continuerons aussi l'implantation de nouveaux systèmes informatiques en assurances-vie individuelles et collectives.

Ces changements, la force de ventes agrandie par la fusion ainsi qu'une nouvelle approche marketing favoriseront plus rapidement encore l'essor de La Sauvegarde et sa croissance à tous points de vue.

Serge Beaudoin, f.s.a., f.i.c.a.

LA MISE EN OEUVRE DE L'INTÉGRATION

La direction et les membres de divers comités continuent avec ardeur leur important travail afin de terminer de façon aussi harmonieuse qu'efficace l'intégration de l'Économie Mutuelle-Vie.

MM. Gilles St-Georges, Roger Aubé, Serge Beaudoin, Michel Bélisle et Alain Larivière.

MM. Claude Daigle, Gilles Turgeon, Claude Courtemanche, Robert Coutlée, Pierre Dominique, Jean-Pierre Hardy et Hubert Beaulieu.

L'unification des équipes de ventes était primordiale au succès de la transaction. Les résultats exceptionnels des ventes sont les fruits du travail du personnel du marketing des deux compagnies.

Tous les aspects de l'intégration sont aussi essentiels: ressources humaines, ressources matérielles, ressources informatiques. La coordination de ces ressources et les efforts déployés favorisent une intégration positive pour les deux compagnies.

LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1984

Revenus	
Primes d'assurances et de rentes (note 4)	85 631 000 $
Revenus des placements	38 183 000
Revenus des placements des fonds distincts et des rentes non garanties	11 261 000
Revenus divers	81 000
	135 156 000
Attributions	
Aux assurés et à leurs bénéficiaires	
Prestations de décès	14 387 000
Prestations d'invalidité, d'accident et de maladie	17 525 000
Échéances et retraits de valeurs de rachat	14 922 000
Versements de rentes	14 393 000
Intérêts sur prestations et sommes en dépôt	2 008 000
Augmentation de la provision actuarielle	21 621 000
Augmentation des exigibilités des fonds distincts et des rentes non garanties	21 640 000
Frais d'exploitation	
Administration	14 444 000
Commissions de vente et de service	5 536 000
Taxes sur primes et diverses	1 102 000
Allocation de coassurance assumée	109 000
	127 687 000
Bénéfice d'exploitation	7 469 000
Ristournes aux assurés	6 215 000
Bénéfice avant impôts et poste extraordinaire	1 254 000
Impôts sur le revenu	
Exigibles	(25 000)
Reportés	(306 000)
	(331 000)
Bénéfice avant poste extraordinaire	1 585 000
Poste extraordinaire (note 5)	2 730 000
Perte nette	1 145 000 $

LES BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS CONSOLIDÉS

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1984

Bénéfices non distribués affectés	18 978 000 $
Solde au début	
Virement aux bénéfices non distribués non affectés	(663 000)
Solde à la fin	18 315 000 $

Les bénéfices non distribués affectés sont répartis comme suit:	
Réserve complémentaire aux provisions techniques pour certains contrats	8 515 000 $
Réserve pour fluctuation d'expérience	1 376 000
Réserve pour fluctuation de certains actifs	3 234 000
Réserve pour fluctuation de la valeur du marché des placements	5 190 000
	18 315 000 $

Bénéfices non distribués non affectés	
Solde au début	
Déjà établi	16 223 000 $
Redressement affecté à l'exercice précédent (note 7)	(752 000)
Redressé	15 471 000
Perte nette	(1 145 000)
	14 326 000
Dividendes aux actionnaires	(101 000)
Virement des bénéfices non distribués affectés	663 000
	562 000
Solde à la fin	14 888 000 $

Les bénéfices non distribués non affectés sont répartis comme suit:	
Fonds des contrats avec participation	10 306 000 $
Fonds des contrats sans participation	2 715 000
Fonds des actionnaires	1 867 000
	14 888 000 $

LE BILAN CONSOLIDÉ

au 31 décembre 1984

Actif	
Obligations (note 8)	193 822 000 $
Actions et parts sociales (note 8)	29 830 000
Prêts hypothécaires (note 8)	141 057 000
Avances aux assurés	14 331 000
Immeubles (note 8)	5 435 000
Encaisse et dépôts à terme	3 160 000
Primes à recevoir	10 644 000
Revenus de placements échus et courus	8 069 000
Autres éléments	7 685 000
Fonds de rentes non garanties, au coût (note 9)	8 602 000
Fonds distincts, à la valeur du marché	120 629 000
	543 264 000 $

Passif	
Provisions techniques	
Provision actuarielle nette (note 10)	319 655 000 $
Provision pour participation et ristournes	7 410 000
Provision pour prestations non rapportées	4 644 000
Provision additionnelle pour l'assurance collective	2 710 000
	334 419 000
Sommes en dépôt	18 882 000
Prestations à payer	6 522 000
Hypothèques à payer (note 11)	3 078 000
Découvert bancaire	2 244 000
Gains nets reportés sur vente de placements	5 147 000
Autres éléments	8 133 000
Impôts reportés	2 167 000
Fonds de rentes non garanties, avoir des membres	8 602 000
Fonds distincts, avoir des membres	120 629 000
	509 823 000
Avoir	
Capital social (note 12)	238 000
Bénéfices non distribués affectés	18 315 000
Bénéfices non distribués non affectés	14 888 000
	33 441 000
	543 264 000 $

Éventualité (note 13)
Voir notes pages 14 et 15

Au nom du conseil d'administration

Président

Président du conseil

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

au 31 décembre 1984

1. Principales pratiques comptables

Les états financiers ont été préparés selon les pratiques comptables prescrites ou permises par le Département des assurances du Canada.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la compagnie pour tout l'exercice et ceux de la filiale à propriété exclusive pour la période de la date d'acquisition jusqu'au 31 décembre 1984.

Le mode de constitution et les statuts de la filiale ont été modifiés le 7 novembre 1984. Cette modification a entraîné des changements de certaines pratiques comptables lesquelles n'ont pu être appliquées rétroactivement. Par conséquent, les états financiers consolidés au 31 décembre 1984 ne sont pas présentés sous forme comparative.

Placements

Les obligations et les prêts hypothécaires sont inscrits au coût non amorti. La prime ou l'escompte sur acquisitions d'obligations ou d'hypothèques est amorti sur la durée à courir de la date d'acquisition, d'après la méthode de rendement effectif.

Les actions sont inscrites au coût.

Autres éléments d'actif

Certains actifs, tels que l'ameublement, stock de fournitures de bureau et certains comptes à recevoir, sont inscrits au bilan moyennant une affectation des bénéfices non distribués pour un montant équivalent.

Amortissement des immobilisations

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement constant, sauf l'amortissement des immeubles qui est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif. Les taux suivants sont utilisés:

Immeuble	2,5 %
Ameublement de bureau et logiciels	12,5 %
Équipement électronique de traitement des données	25 %
Améliorations locatives	10 %

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition des affaires sont imputés aux dépenses de l'exercice où ils sont encourus, à l'exception d'une partie relativement à l'assurance-vie individuelle qui est reportée aux exercices futurs et est déduite de la provision actuarielle.

Fonds distincts

Les fonds sous gestion pour le compte de régimes supplémentaires de rentes sont inscrits au bilan et les revenus, les dépenses et les excédents de ces fonds sont inscrits aux revenus et aux attributions à l'état des résultats de la compagnie.

Gains nets reportés sur vente de placements

Obligations et hypothèques:

Les gains et les pertes sont amortis d'après la méthode d'amortissement constant jusqu'à l'échéance des titres vendus, pour une période n'excédant pas 20 ans.

Actions:

Les gains et pertes réalisés à la vente des actions et la plus-value ou la moins-value des actions à la date du bilan sont amortis d'après la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 15 %.

2. Mode de constitution

La compagnie est constituée en vertu de 1-2 George V — Chapitre 139 Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde.

3. Acquisition d'une filiale

Le 7 septembre 1984, la compagnie a acquis la totalité des actions ayant droit de vote de l'Économie Compagnie d'assurance sur la vie, compagnie exerçant des affaires d'assurance-vie, maladie et accident. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple. Les éléments d'actif et de passif de la filiale acquise se détaillent comme suit:

Placements	45 573 000 $
Immobilisations	484 000
Impôts reportés débiteurs	1 696 000
Autres actifs nets	3 993 000
Achalandage	2 730 000
	54 476 000
Provisions techniques	51 886 000
Dette à long terme	590 000
	52 476 000
Contrepartie payée comptant	2 000 000 $

La compagnie et sa filiale devront se fusionner selon les exigences du Département des assurances du Canada.

4. Revenus de primes d'assurances et de rentes

Assurance-vie individuelle	14 455 000 $
Rentes individuelles	10 275 000
Assurance-vie collective	15 900 000
Rentes collectives	11 160 000
Assurance accident-maladie	20 664 000
Fonds distincts	13 177 000
	85 631 000 $

5. Poste extraordinaire

Radiation de l'achalandage de consolidation selon la méthode du Département des assurances du Canada adoptée par les dirigeants de la compagnie. Le Département a exigé cette radiation dans la préparation des états financiers non consolidés de la compagnie mère	2 730 000 $

6. Répartition du résultat

Le résultat de l'exercice est réparti entre les assurés participants et les actionnaires.

La part des résultats de l'exercice attribuable aux actionnaires représente un bénéfice avant poste extraordinaire de 12,78 $ par action et une perte nette de 18,63 $.

7. Redressement affecté à l'exercice précédent

Ce redressement, relatif à des changements dans l'évaluation de la provision actuarielle, a réduit les bénéfices non distribués non affectés de 752 000 $, après déduction de l'impôt afférent de 776 000 $. Le redressement est appliqué de façon rétroactive.

8. Placements

La valeur du marché autorisée des obligations, des actions, des prêts hypothécaires et des immeubles, compilée selon les données du Département des assurances du Canada, s'établit à 364 639 000 $.

9. Fonds de rentes non garanties

Les fonds de rentes non garanties sont présentés séparément aux états financiers tel qu'exigé par les lois spéciales les régissant.

10. Provision actuarielle nette

La provision actuarielle au bilan a été diminuée d'une partie des frais d'acquisition reportés de 11 145 000 $.

11. Hypothèques à payer

Emprunt remboursable par versements mensuels de 27 000 $ incluant les intérêts calculés à 12,75 % échéant le 5 mars 1994, garanti par un immeuble d'une valeur comptable de 3 212 000 $	2 489 000 $
Emprunt remboursable par versements mensuels de 7 000 $ incluant les intérêts calculés à 8 % échéant en 1994, garanti par une hypothèque intégrante	589 000
	3 078 000 $

Les versements des 5 prochains exercices se chiffrent à: 1985, 60 000 $; 1986, 69 000 $; 1987, 81 000 $; 1988, 94 000 $ et 1989, 109 000 $.

12. Capital social

AUTORISÉ	
20 000 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune	
ÉMIS ET VERSÉ	238 000 $
11 920 actions payées à 20 %, soit 20 $ chacune	

13. Éventualité

Les déclarations d'impôts sur le revenu de la compagnie pour les exercices antérieurs ont été examinées par le ministère du Revenu national qui considère que la compagnie doit payer 763 495 $ d'impôts additionnels. Les dirigeants de la compagnie contestent le montant d'impôts réclamés. Concernant cette réclamation, s'il y avait obligation d'acquitter un montant d'impôt, dont il n'est pas possible présentement de préciser le montant, la perte qui en résulterait serait comptabilisée sous forme de redressement affecté à des exercices antérieurs.

14. Engagements

a) Baux

La compagnie a signé avec Place Desjardins inc., compagnie apparentée, un bail net net échéant le 31 décembre 2005 pour les locaux de son siège social. En outre, la compagnie paiera sa quote-part de tous les frais d'exploitation, basée sur l'espace occupé, à l'exclusion du service de la dette et des dépenses de capital.

Les engagements, principalement avec des institutions apparentées, pour les différents autres baux s'échelonnent sur une période d'environ 4 ans.

Les versements minimums concernant ces baux totalisent 9 999 000 $ et les versements des 5 prochains exercices se chiffrent à: 1985, 782 000 $; 1986, 646 000 $; 1987, 569 000 $; 1988, 534 000 $ et 1989, 481 000 $.

b) Vente conditionnelle, engagement de racheter

Le 30 octobre 1978, la compagnie a vendu à une banque à charte des obligations à intérêts conditionnels de Place Desjardins inc., compagnie apparentée, pour 10 400 000 $, montant correspondant à la valeur nominale des obligations. La compagnie s'est engagée à racheter ces obligations au prix de 10 400 000 $ le 30 septembre 1985 ou antérieurement s'il survenait un cas de défaut.

c) Régime de rentes du personnel

Les modifications apportées en 1979 au régime de rentes du personnel ont occasionné un passif additionnel, pour services passés, dont le solde d'environ 967 000 $ au 31 décembre 1984 sera imputé aux résultats sur une période n'excédant pas 9 ans.

15. Opérations entre compagnies apparentées

La Compagnie est propriété des Caisses populaires, des Fédérations de Caisses populaires Desjardins, membres de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et de ses assurés détenteurs de contrats participants. La compagnie effectue certaines transactions commerciales avec d'autres institutions ayant les mêmes actionnaires. Outre celles déjà mentionnées à la note 14 concernant les engagements, les principales transactions sont les suivantes:

Assurance-vie Desjardins

— Des contrats d'assurance ont été cédés en 1984 par la compagnie en faveur de l'Assurance-vie Desjardins pour une prime de 1 650 000 $.
— Des contrats d'assurance ont été cédés en 1984 par l'Assurance-vie Desjardins en faveur de la compagnie pour une prime de 5 954 000 $.

LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires
Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde

Nous avons vérifié les états consolidés des résultats, des bénéfices non distribués affectés et des bénéfices non distribués non affectés de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice terminé le 31 décembre 1984 ainsi que le bilan consolidé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement les résultats d'opération de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice terminé le 31 décembre 1984 et sa situation financière à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les exigences du Département des assurances du Canada, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Mahon Noiseux

Comptables agréés

Montréal, le 18 février 1985

LA DÉCLARATION DE L'ACTUAIRE RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION

J'ai procédé à l'évaluation des provisions techniques des contrats d'assurances et de rentes de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde, en vue de son bilan consolidé au 31 décembre 1984 et de son état consolidé des résultats qui a pris fin à cette date.

À mon avis,

I) l'évaluation est conforme aux recommandations de l'Institut Canadien des Actuaires sur la préparation des états financiers des compagnies d'assurance;

II) le montant des provisions techniques qui paraît au bilan consolidé constitue une provision appropriée pour couvrir les paiements futurs des contrats de la compagnie;

III) un montant approprié à l'égard de ces provisions a été imputé à l'état consolidé des résultats; et

IV) des affectations de l'excédent au niveau des bénéfices non distribués affectés ont été faites, d'une part, pour couvrir d'une façon appropriée les valeurs de rachat et les provisions négatives et, d'autre part, comme protection contre les fluctuations défavorables plus importantes que celles prévues dans le calcul des provisions techniques.

André Verdon

André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.
Vice-président - actuariat
Actuaire responsable de l'évaluation

Montréal, le 15 février 1985

LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS SIMPLIFIÉS

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1984

Résultats	**1984**	1983
Revenus		
Primes d'assurances et de rentes	**82 777 000 $**	73 751 000 $
Revenus des placements	**36 273 000**	33 130 000
Revenus des placements des fonds distincts	**10 963 000**	12 935 000
	130 013 000	119 816 000
Attributions		
Aux assurés et à leurs bénéficiaires		
Prestations	**59 745 000**	57 066 000
Augmentation de la provision actuarielle	**21 571 000**	15 676 000
Augmentation des exigibilités des fonds distincts	**21 647 000**	21 972 000
Frais d'exploitation	**19 366 000**	17 770 000
	122 329 000	112 484 000
Bénéfice d'exploitation	**7 684 000**	7 332 000
Ristournes aux assurés	**5 957 000**	6 412 000
Bénéfice avant impôts et postes extraordinaires	**1 727 000**	920 000
Impôts sur le revenu	**(135 000)**	(118 000)
Bénéfice avant postes extraordinaires	**1 862 000**	1 038 000
Postes extraordinaires	**(3 007 000)**	—
Bénéfice net (perte)	**(1 145 000)$**	1 038 000 $

Dividendes aux actionnaires	**101 000 $**	—

Bilan	**1984**	1983
Actif		
Obligations, actions, prêts et autres placements	**329 711 000 $**	317 298 000 $
Placement dans une filiale	**6 088 000**	—
Autres éléments	**22 013 000**	18 489 000
Fonds distincts, à la valeur du marché	**120 460 000**	97 280 000
	478 272 000 $	433 067 000 $
Passif		
Provisions techniques	**282 436 000 $**	259 349 000 $
Autres éléments	**41 935 000**	40 999 000
Fonds distincts, avoir des membres	**120 460 000**	97 280 000
	444 831 000	397 628 000
Capital social et bénéfices non distribués	**33 441 000**	35 439 000
	478 272 000 $	433 067 000 $

LES MEMBRES DE LA DIRECTION

Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.
président

Serge Beaudoin, f.s.a., f.i.c.a.
vice-président directeur général

Gérard Bouvier, c.a.
vice-président — finances

Michel Desmarais, avocat
vice-président — secrétariat et affaires juridiques

Robert Cassivi, c.a.
vice-président — contrôle et informatique

André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.
vice-président — actuariat

Alain Larivière, c.a., a.s.a.
vice-président — marketing

Monique Couturier, f.l.m.i.
vice-présidente — communication

Jacques Henry, c.r.i.
vice-président — ressources humaines

LES DIRECTEURS DE SERVICES

Roger Aubé, a.v.a.
directeur régional
réseau des assureurs-vie

Gilles St-Georges, a.v.a.
directeur régional
réseau des assureurs-vie

Philippe Raymond
directeur - marketing des produits collectifs

Claude Vaugeois, a.v.a.
directeur - marketing des produits individuels

Serge Laurin, a.v.a.
directeur - administration de la vente

Robert Briau, b.sc.math.
directeur - administration des assurances collectives

Georges Hébert, m.d.
directeur médical

Aimé Cadieux, f.l.m.i.,
directeur - administration des prestations

Luc Roger, a.s.a.
directeur - études et techniques actuarielles

Jean-Pierre Hardy, a.s.a.
directeur - administration des contrats individuels

René Delsanne, f.s.a., f.i.c.a.
directeur - administration des rentes collectives

Yves Belzile, notaire
directeur - affaires juridiques

Pierre Dominique, c.a.
directeur - contrôle

Neil Meagher, f.l.m.i.
directeur systèmes et méthodes

Yvon Lacoste, c.r.i.
directeur - ressources humaines

Noël Guilbault
directeur - prêts et placements immobiliers

LES DIRECTEURS DES BUREAUX RÉGIONAUX

Bas Saint-Laurent
110, rue Saint-Germain est
Rimouski, G5L 1A5
418-724-4426

■ **Jean-Guy René**
Drummondville
2950, boul. Lemire
bureau 203
Drummondville-Sud, J2B 7J6
819-477-5300

■ **Serge Grenon**
Granby
306, rue Principale
Granby, J2G 2W4
514-378-5249

Réal Lacroix, a.v.a.
Laval
302, boul. de la
Concorde ouest
(Laval des Rapides)
Laval, H7N 5B2
514-663-7070
et
Outaouais
151, boul. Gréber
bureau 200
Pointe-Gatineau, J8T 3R1
819-568-2820

Claude Doyon
Lévis
Place Tanguay
Lévis, G6V 6W8
418-837-8856

Émile Turcot, a.v.a.
Montréal-Montcalm
10 222, boul. Saint-Michel
bureau 200
Montréal, H1H 5H1
514-384-1510

Denis Belval, a.v.a.
Montréal-Ville-Marie
5925, rue de Jumonville
bureau 200
Montréal, H1M 1R2
514-253-1002

Denis Jolicoeur, a.v.a.
Québec
2873, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, G1V 1W3
418-653-1051

Ludger Tardif, a.v.a.
Repentigny
629, boul. d'Iberville
bureau 220
Repentigny, J6A 2C5
514-581-1710

Rive-sud
Complexe Bienville
1000, rue de Sérigny
bureau 510
Longueuil, J4K 5B1
514-679-2210

Gaétan Doucet
Rouyn-Noranda
185, av. Principale
Rouyn, J9X 4P9
819-762-3569

Denis Lessard, a.v.a.
Saguenay-Lac-Saint-Jean
475, rue des Champs
Élysées
Chicoutimi, G7H 5V7
418-549-7518

Ghislain Bergeron
Sherbrooke
100, rue King est
Sherbrooke, J1G 1A4
819-569-5505

■ **Michel Smith**
Sherbrooke
250, rue King est
bureau 20
Sherbrooke, J1G 1A9
819-565-7331

Trois-Rivières
1055, boul. des Forges
bureau 320
Trois-Rivières, G8Z 4J9
819-376-2528

Gilles St-Germain, a.v.a.
Montréal-Courtiers
210, rue Sainte-Catherine est
bureau 310
Montréal, H2X 1L1
514-866-1689

LES AGENTS GÉNÉRAUX AFFILIÉS

■ **Champoux & Associés Inc.**
343, boul. Manseau
Joliette, J6E 3C9
514-759-6252

■ **Courtiers d'assurances Fauchon, Jetté, Laurin Inc.**
8910, rue Lajeunesse
bureau 201
Montréal, H2M 1R9
514-384-7750

■ **Jacques Gingras Agent général Inc.**
3350, rue de la Pérade
bureau 206
Sainte-Foy, G1X 2L7
418-656-6721

■ **Agence d'assurance A. Giroux et Associés Ltée**
100, rue Sparks
bureau 702
Ottawa (Ont.) K1P 5B7
613-236-0671

Courtage Lacaille & Associés Inc.
6750, rue Jarry est
bureau 290
Saint-Léonard, H1P 1W3
514-327-1300

■ **Les Courtiers d'assurances Laplante et Associés Inc.**
430, rue Saint-Georges
Trois-Rivières, G9A 2K8
819-375-5515

■ **Michel-H. Pelletier & Associés Inc.**
3608, boul. de la Concorde est
Saint-Vincent-de-Paul
Laval, H7E 2C9
514-661-5280

■ **F. Richard Inc.**
28, chemin du Golf
Joliette, J6E 2B4
514-756-8657

■ **Les Assurances Pierre Robert Inc.**
4621, rue de Salaberry
bureau 5
Montréal, H4J 1H7
514-331-7290

■ **Les Courtiers d'assurances Thibaudeau et Associés Inc.**
365, rue Saint-Jean
bureau 202
Longueuil, J4H 2X7
514-679-5180

Le bureau des assurances et rentes collectives

7333, Place des Roseraies
bureau 410
Carré d'Anjou
Anjou, H1M 2X6
514-352-1004
1-800-361-5763

■ Bureaux et agences intégrés dès que la fusion sera complétée.

LA SAUVEGARDE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Le siège social

1, Complexe Desjardins
Montréal (Québec)
H5B 1E2
514-285-7700

---

une institution du

mouvement des caisses populaires et d'économie desjardins